tombées au moment où commence en France la lutte électorale qui sera cette fois décisive, ont laissé dans tous ceux qui les ont entendues une profonde impression. Elles montraient que le pape avait une vision claire du danger que court la France, du péril où l'entraînent les sociétés secrètes. Et en appelant l'attention des prêtres sur ce danger qu'il leur signalait, il ne faisait que leur tracer, dans une phrase claire et incisive, les grandes règles qu'il a données dans son encyclique Humanum genus.

— Le ministère italien reste tel quel, le roi a refusé d'accepter la démission collective qu'il lui avait offerte après un vote de la Chambre, et la permanence de ces hommes au pouvoir n'indique rien de bon pour l'Eglise. En voilà plusieurs signes.

D'abord le ministère va reprendre sa fameuse loi sur le divorce. La franc-maçonnerie le veut et il n'est que son serviteur, son esclave. Quel sera l'accueil que lui réserveront les Chambres ? Il serait prématuré de le dire. On n'est pas sûr que la Chambre vote cette loi, et il est presque certain qu'elle échouera au Sénat.

De plus le ministère a trouvé un moyen de faire revenir sur l'eau cette affaire de Saint-Jérôme-des-Esclavons. Cela n'a absolument d'autre portée que de chercher une mesquine querelle au chef suprême de l'Eglise, et de contester l'exercice de son autorité dans cette Rome où chaque pierre presque parle de lui, rappelle ses bienfaits, et célèbre ses grandeurs.

Enfin, le ministère prépare dans le plus grand secret un projet de loi destiné à spolier les communautés religieuses des immeubles achetés depuis les lois de 1866, qui ont supprimé les congrégations religieuses en Italie. Celles-ci ont soit acheté les anciens couvents, que le gouvernement leur a vendus ou laissé vendre, ou en ont construit de nouveaux. Maintenant l'Etat n'a plus cien à leur vendre et il voudrait refaire son stock, quitte à repasser, moyennant finances, quinze jours après à ces instituts les biens qu'il leur aura volés.

C'est bien d'ailleurs un des caractères de la persécution contre l'Eglise qui a toujours eu pour sœur jumelle la confiscation.

DON ALESSANDRO.